CONSIDÉRATIONS MÉDICALES SUR LE MURIATE DE MERCURE SUROXIGÉNÉ, OU SUBLIMÉ CORROSIF;

THÈSE présentée à l'École de Médecine de Paris, et soutenue le Termidor an X.

PAR J. B. ACHARD LAVORT,

Natif de Clermont-Ferrand, département du Puy-de-Dôme; ancien élève de l'École de Santé de Paris.

Quo in usu præstantiora sunt venena, eo in abusu periculosiora.

Fric de ven.

A PARIS,

De l'Imprimerie Expéditive, Rue St. Benoît, N° 21.

AN Xe.

PROFESSEURS. LES CITOYENS :	COURS.
Chaussier.	*Anatomie, physiologie.*
Duméril.	
Fourcroy.	*Chimie médicale et pharmacie.*
Desyeux.	
Sabatier.	*Médecine opératoire.*
Lallement	
Perhyle.	*Histoire naturelle médicale.*
Richard.	
Hallé.	*Physique médicale et hygiène.*
Desgenettes.	
Pinel.	*Pathologie interne.*
Bourdier.	
Lassus.	*Pathologie externe.*
Percy.	
Leroy.	*Accouchemens.*
Baudelocque.	
Leclerc.	*Histoire de la médecine, médecine légale.*
Cabanis.	
Pelletan.	*Clinique externe.*
Boyer.	
Corvisart.	*Clinique interne.*
Leroux.	
Dubois.	*Clinique de perfectionnement.*
Petit-Radel.	
Thouret.	*Doctrine d'Hippocrate, histoire des cas rares.*
Suc.	*Bibliographie médicale.*
Thyllaie.	*Démonstration des instrumens de chirurgie, démonstration des drogues usuelles.*

Par délibération du 19 frimaire an VIII de la république, l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation, ni improbation.

A

MON GRAND-PÈRE

J. B. TIXIER, MÉDECIN,

DOYEN du ci-devant Collége de Médecine de Clermont-Ferrand.

LAVORT.

CONSIDÉRATIONS

MÉDICALES

Sur le Muriate de mercure suroxigéné ou sublimé-corrosif.

Je divise en quatre paragraphes ce que j'ai à dire dans cette thèse.

Dans le premier, je parle du muriate de mercure suroxigéné, de sa nature, et de ses propriétés ;

Dans le second, je considère son action sur les organes des animaux vivans ;

Dans le troisième, je parle de son emploi en médecine ;

Dans le quatrième enfin, j'examine les suites funestes qui peuvent résulter de sa mauvaise administration ; j'indique les moyens les plus propres à y remédier.

§. PREMIER.

Du Muriate de mercure suroxigéné, de sa nature, de ses propriétés.

Le muriate de mercure suroxigéné est le résultat

de la combinaison de l'acide muriatique oxigéné avec le mercure.

Sa nature n'est bien connue que depuis les découvertes de la chimie moderne.

On a employé pour le former un grand nombre de procédés. Il en est quelques-uns qui, donnant ce sel dans un plus grand état de pureté, méritent d'être préférés ; tels sont ceux indiqués par les citoyens Bertholet et Fourcroy (1).

La forme de ce sel n'est pas constante, elle varie suivant les divers procédés que l'on a employés pour l'obtenir.

Voici cependant quelques caractères auxquels on pourra le reconnaître :

1°. Il cristallise le plus souvent en longues aiguilles en forme de poignard ;

2°. Exposé au feu, il répand une fumée épaisse blanche, inodore, dangéreuse à respirer ;

3°. Une lame de cuivre exposée à cette fumée blanchit aussitôt ;

4°. Il a un goût métallique, austère et très-désagréable ;

5°. L'eau de chaux précipite sa dissolution en poudre jaune citron ;

6°. La potasse le précipite en jaune orangé qui passe au rouge de brique ;

---

(1) *Voyez* Syst. des connaissances chimiques. t. v. p. 333.

7°. L'ammoniaque le précipite en blanc qui devient ardoisé ;

8°. Le sulfure de potasse donne sur-le-champ le sulfure de mercure ou de l'éthiops (1).

Il est presque impossible d'obtenir ce sel deux fois du même degré de force, quoique l'on suive exactement le même procédé ; ce qui joint à beaucoup d'autres raisons, doit rendre très-circonspect sur son usage.

On le trouve quelquefois dans le commerce mêlé à des matières étrangères. La substance avec laquelle il est le plus souvent uni, est l'acide arsénieux. Il est très-avantageux de pouvoir reconnaître cet état d'impureté dans celui que l'on destine aux usages médicinaux ; il est plusieurs moyens de s'en assurer.

Le muriate de mercure oxigéné obtenu par la sublimation a, l'orsqu'il est pur, une texture radiée, mêlée à l'eau de chaux, il produit une couleur orangée, tandis que celui qui est mêlé à l'arsenic, a une texture granulée, et donne à l'eau de chaux une couleur noire (2).

Lorsqu'on jette sur des charbons ardens un peu de muriate de mercure oxigéné, mêlé à de l'arsenic, l'odeur d'ail qui se dégage dans cette expérience,

(1) Foderé méd. leg. t. 1. p. 211.

(2) Swédiaur. Traité de malad. vénér. t. 2. p.

ne laisse aucun doute sur la présence de ce dernier métal.

§. I I.

De l'action du Muriate oxigéné de mercure sur les organes des animaux vivans.

Le muriate oxigéné de mercure exerce une action très-vive sur les organes de l'homme et des animaux ; il agit en excitant fortement la sensibilité, et en détruisant le tissu des parties sur lesquelles on l'applique ; introduit dans l'estomac, c'est un des poisons les plus violens que l'on connaisse.

Des observations constatent que l'application de ce sel à l'extérieur, a quelquefois été suivie de la mort.

Quelques faits semblaient démontrer qu'il agissait d'une manière moins vive sur quelques animaux que sur l'homme, mais je me suis convaincu du contraire par des expériences dont je donnerai le résultat à la fin de cette thèse.

Cette erreur était probablement due à la grande facilité qu'ont certains d'entr'eux de rejetter les matières contenues dans l'estomac, tels sont les chiens chez lesquels il est presque impossible dans certains cas d'empêcher le vomissement.

Les effets produits par le muriate de mercure oxigéné varient, suivant la dose à laquelle il a été

pris ; la forme sous laquelle il était ; les organes qui ont été soumis à son action ; l'état de ces mêmes organes, au moment de son application.

Introduit dans l'estomac, à la dose de quelques grains, il entraîne les accidens les plus terribles qui ne tardent pas à être suivis de la mort, si quelque circonstance heureuse ne vient arrêter son action, ou du moins en diminuer l'effet : telles sont le vomissement, l'état de plénitude de l'estomac, les remèdes employés comme contre-poisons.

Les accidens qu'il produit sont un sentiment de strangulation, un reserrement spasmodique de la gorge, une chaleur brûlante de la bouche et de l'œsophage, des douleurs déchirantes à la région de l'estomac, qui ne tardent pas à se faire sentir dans tout le canal intestinal ; le visage se gonfle, les yeux sont étincellans, le malade respire avec peine, il éprouve des inquiétudes, des anxiétés, des prostrations continuelles ; le pouls est petit, serré, fréquent, quelquefois irrégulier ; à ces symptômes se joignent bientôt des sueurs froides, des nausées, des convulsions, des faiblesses ; heureux lorsque le malade est pris assez tôt de vomissemens pour pouvoir rejetter le poison avant qu'il ait porté sur l'estomac des atteintes funestes. Quelques observations serviront à étayer ce que je viens de dire.

Première observation.

Un homme robuste, d'un tempérament sanguin, âgé de 40 ans environ, prit, vers les dix heures du soir (on ignore pour quelle cause) un reste de sublimé-corrosif qu'il avait chez lui pour faire périr les rats ; la dose n'était pas petite. Il avait dissous ce poison dans de la bierre : dès l'instant qu'il l'eût avalé, la bouche, l'œsophage et l'estomac se ressentirent de son effet caustique. L'inflammation de la bouche, une chaleur âcre et brûlante à la région de l'estomac, des douleurs déchirantes succédèrent bientôt à la première impression du sublimé-corrosif, et se communiquèrent promptement à tout le canal intestinal, avec des douleurs aussi cruelles que celles ressenties dans l'estomac. Bientôt le visage se gonfla beaucoup et devint d'un rouge cramoisi, les yeux étaient étincellans, la respiration des plus gênées ; il y avait des anxiétés précordiales, des inquiétudes et des jactations continuelles, le pouls fut fébrile et petit. On fit avaler au malade six grains d'émétique ; il n'en résultat que peu de vomissemens, les douleurs augmentèrent beaucoup. On fit prendre ensuite un gros de thériaque qui ne produisit pas un meilleur effet.

Le poison faisait des progrès rapides : un autre médecin appelé se pressa de prescrire un gros de sel d'absinthe dans un verre d'eau pour dé-

composer ces deux sels métalliques, spécialement le sublimé-corrosif. Il y joignit des incrassans et des involvans dont il continua pendant quelque temps l'usage. Les douleurs atroces reprenaient cependant par intervalle avec vigueur, et semblaient annoncer une corrosion de la membrane interne de l'estomac et des intestins, elle eut effectivement lieu. Le malade rendit des selles sanguinolentes, il trouva néanmoins dans l'usage du sel d'absinthe, dissous à la dose de deux gros dans deux onces de décoction incrassante de Fuller, un soulagement bien marqué. Quoique les douleurs revinssent encore de tems-en-tems avec violence, elles se calmèrent cependant peu-à-peu, de sorte que le lendemain au matin le calme avait succédé à l'orage, tous les symptômes effrayans étaient dissipés, mais il restait une sensation douloureuse dans tout le canal alimentaire et un sentiment général de faiblesse du corps qui avait été si rudement secoué (1).

DEUXIÈME OBSERVATION.

Un enfant de deux ans et demi, étant entré secrètement dans la boutique d'un Orfèvre, y avala huit grains, ou environ de sublimé-corrosif; il ne tarda pas à éprouver de violentes coliques, le ventre

(1) Par Dumonceau. Jour. de méd. t. 49. p. 36.

se gonfla, il se déclara une salivation fort abondante. Le médecin Konig fit prendre un émétique qui détermina des vomissemens très-abondans ; il fit boire ensuite au malade une grande quantité de lait de chèvre, mêlé à une décoction mucilagineuse de psyllion.

Le gonflement du ventre disparut, les coliques se dissipèrent, et cet enfant dormit dans la nuit qui suivit immédiatement cet accident.

Quatorze jours après, le malade étant menacé de phthisie, le même médecin crut devoir le mettre de nouveau à l'usage du lait de chèvre, coupé avec une décoction de fleurs de mauves et de semences de coing ; il dit qu'il était en assez bon état lorsqu'il a communiqué son observation (1).

Troisième observation.

Une femme, aux soins de laquelle était confiée une petite fille, lui fit boire une dissolution de sublimé-corrosif, dont se servait un domestique de sa maison pour une maladie de peau. Cet enfant éprouva les accidens qui suivent ordinairement les empoisonnemens de cette nature ; elle eut des vomissemens, des coliques violentes, des convulsions accompagnées de fièvre et de soif ardente. Elle fut cependant guérie, dit l'auteur de l'obser-

(1) Manget. Biblioth. méd. t. 4. p. 827.

vation, qui n'a pas jugé à propos d'indiquer les médicamens au moyen desquels on y était parvenu; il dit simplement qu'on eut recours au premier abord à des préparations pharmaceutiques très-simples; qu'un médecin étant ensuite arrivé, lui fit prendre un remède très-compliqué, dans lequel entrait la thériaque, l'orviétan, le chardon-bénit, et autres drogues de cette espèce. C'est à cette préparation qu'il accorde l'honneur de la guérison; je croisqu'il est permis d'être d'un avis contraire.

QUATRIÈME OBSERVATION.

Un enfant de deux ans ayant avalé 12 grains de sublimé-corrosif, eut des vomissemens pituiteux qui ammenèrent peu de tems après une grande quantité de sang noirâtre. Il fut pris de convulsions, la voix devint rauque, il eut des sueurs froides, et mourut cinq heures après.

A l'ouverture du cadavre, on trouva les ongles détachés, les mains noirâtres, l'abdomen tuméfié d'une couleur bleu d'azur, la bouche pleine d'aphtes et de pustules blanchâtres; la cavité abdominale distendue par le boursouflement des intestins, contenait une assez grande quantité de liquide très-blanc qui teignit les mains de celui qui faisait l'ouverture du cadavre, et qui avait coloré à leur face interne l'estomac, les intestins, et sur-tout le colon. Les parois de l'estomac étoient corrodées supérieu-

rement du côté droit ; elles étaient tellement amincies à l'endroit de la corrosion, qu'elles avaient à peine l'épaisseur des petites lames qui enveloppent le liquide contenu dans certaines vésicules (1)......

J'ai dit que le muriate oxigéné de mercure, appliqué à l'extérieur, avait quelquefois donné la mort. Les observations suivantes le démontrent d'une manière incontestable.

Première observation.

Un négociant de Nantes vint à Paris pour se faire traiter d'une tumeur à la partie moyenne et postérieure de la jambe gauche, du volume des deux poings, adhérente aux muscles, et dont le caractère était carcinomateux. Un particulier promit la guérison de ce mal par l'application d'un caustique ; le remède fut appliqué ; il fit une escarre, déjà le malade se disait soulagé ; il sentait sa jambe plus légère, et croyait la remuer avec plus de facilité qu'auparavant. L'empyrique emporta une partie de l'escarre au premier pansement, avec des chairs fongueuses qui s'étaient élevées en forme de champignons sur le pourtour de la partie cautérisée. Il sau-

(1) Wedelius dissertatio de mercurio dulci. p. 22.

Nota. Le citoyen Leclerc a trouvé les parois de l'estomac corrodées et percées chez un homme qui avait été empoisonné par le muriate oxigéné de mercure.

poudra toute la surface découverte avec du sublimé-corrosif. Dès le lendemain le domestique qui vint au lit de son maître, pour lui faire prendre un bouillon, le trouva mort......

Deuxième observation.

Une jeune Demoiselle, âgée de 18 ans, avait deux loupes, l'une à la nuque, et l'autre à la partie supérieure de l'occipital, on en fit l'ouverture avec de l'esprit de nitre, après l'évacuation de l'humeur qu'elles contenoient, et qui ressemblait à du suif; on se servit de sublimé-corrosif pour consumer le fond du kyste, on en réitéra l'usage, et la jeune malade éprouva un sort plus cruel encore que le sujet de l'observation précédente : elle mourut le cinquième jour dans les mouvemens convulsifs les plus terribles.

Troisième observation.

Une femme forte et robuste, âgée de 49 ans, d'un assez bon tempéramment, ayant un cancer ulcéré au sein, fut confiée à un empyrique qui la mit à l'usage de sa poudre blanche, appliquée extérieurement : c'était du sublimé-corrosif. La malade souffrit après l'application. Les douleurs augmentèrent considérablement, et au bout de quatre heures elles étaient intolérables : il se manifesta à-la-

fois une foule d'accidens : l'oppression, les nausées, le vomissement qui fut porté jusqu'au sang, les mouvemens convulsifs les plus violens. Enfin elle souffrit dans toutes les parties de son corps une torture affreuse, dont elle ne fut délivrée que le lendemain matin par la mort la plus horrible. A l'ouverture du cadavre on ne trouva d'autres désordres que l'épanchement d'une sérosité roussâtre, dont la cavité de la poitrine était presque remplie.

Quatrième observation. (1)

Le sublimé - corrosif fut appliqué à l'extérieur à une dame qui avait à la cuisse une petite dureté. Le poison produisit une escarre très-épaisse, des douleurs violentes, et une tumeur inflammatoire du volume du poing, outre des angoisses, des faiblesses et des convulsions effrayantes. Ces symptômes furent suivis d'une salivation *fougueuse* et immodérée ; la complication de tous ces accidens emporta la malade en quinze jours.

De toutes ces observations, on doit conclure que le muriate oxigéné de mercure exerce sur les organes, une action caustique et délétere, que, porté dans l'estomac, à la dose de plusieurs grains, ou appliqué en substance à l'extérieur, il entraîne

(1) Ces quatre observations sont extraites des mémoires de l'académie de chirurgie, elles ont été rapportées par Pibrac dans un mémoire sur le sublimé-corrosif...

une série d'accidens qui compromettent toujours la vie du malade ; que sa manière d'agir est à-peu-près la même que celle de l'acide arsénieux. Comme ce dernier corps en effet, il corrode l'estomac, les intestins et les autres parties sur lesquelles on l'applique, il les enflamme, met leurs fibres nerveuses à découvert, et détermine par-là le vomissement, les coliques, la dysenterie, des douleurs atroces, des sueurs froides, des convulsions, et souvent la mort. C'est (dit l'auteur du Système des connaissances chimiques) : « un des corps qui, après avoir » violemment excité les mouvemens vitaux, les ar- » rête ensuite avec le plus d'énergie, et fait tomber » rapdement en mortification les parties qu'il tou- che (1) ».

Quelles sont les ressources du médecin dans ces cas fâcheux ? Que doit-il faire ? C'est ce que nous allons tâcher de déterminer.

Nous avons dit que le muriate oxigéné de mercure porté dans l'estomac, ou appliqué en substance à l'extérieur, à de trop fortes doses, produisait des accidens plus ou moins graves.

Ces deux cas diffèrent essentiellement l'un de l'autre, nous devons donc les considérer isolément ; le premier se rencontrant plus fréquemment, est celui sur lequel nous insisterons le plus.

Lorsque par les symptômes que nous avons indiqués, par les circonstances qui ont accompagné l'ac-

(1) Système des connaissances chimiques. t. v. p. 339.

cident, par la déposition des assistans, par l'aveu du malade lui-même ; nous nous sommes convaincus que celui qui est confié à nos soins est empoisonné, et que l'empoisonnement est produit par le muriate oxigéné de mercure ; trois indications se présentent à remplir, et elles sont applicables à presque tous les cas d'empoisonnement.

La première est de garantir les parois de l'estomac de l'action du poison que nous savons y être contenu ; la seconde est de déterminer sa sortie par le vomissement ; la troisième est de neutraliser son action en opérant sa décomposition.

Nous remplirons la première en faisant avaler au malade une grande quantité de liquide aqueux, huileux, ou mucilagineux, en lui faisant prendre du lait, des matières pâteuses qui, enveloppant les particules du poison, empêchent qu'elles ne se mettent en contact immédiat avec les parois de l'estomac : c'est le moyen le plus sûr de les garantir de son action.

Ces premiers moyens produiront dans beaucoup de cas le vomissement, et ils le faciliteront dans tous. En effet, il s'exécute bien plus aisément quand l'estomac est plein, que lorsqu'il est vide.

Si le vomissement n'a pas lieu, on le déterminera au moyen d'un émétique ; mais il faut être très-circonspect sur son usage, attendu qu'il augmente toujours l'intensité des symptômes lorsqu'il ne déter-

mine pas la sortie des matières contenues dans l'estomac ; c'est ce que prouve la première observation citée.

La troisième indication à remplir est la neutralisation du muriate oxigéné de mercure au moyen de substances qui aient la propriété de le décomposer. On en a proposé un grand nombre, mais il en est beaucoup auxquelles on peut faire de très-violens reproches. Tels sont les hépars ou hydrosulfures proposés par Navier. Le citoyen Casimir Renault, dans une dissertation sur l'empoisonnement par l'acide arsénieux, a fait une critique très-judicieuse de ces différentes préparations ; des expériences fort exactes, faites sur les animaux vivans, lui ont démontré que les sulfures hydrogénés de potasse et de chaux, que l'hydrogène sulfuré même, n'avaient presque point d'action sur l'acide arsénieux introduit dans l'estomac. Il a injecté de l'hydrogène sulfuré avec de l'acide arsénieux en poudre dans l'estomac de plusieurs chiens. Les animaux sur lesquels il a fait ces expériences, ont tous succombés au bout de 12 à 15 heures, quoiqu'on leur eût laissé la liberté de vomir : Circonstance (dit l'auteur (1)) qui les aurait probablement sauvés s'ils eussent pris de l'acide arsénieux tout pur, n'est-on pas fondé à conclure, par analogie, que ces prétendus antidotes n'auraient pas une action plus efficace

(1) Dissert. sur l'emp. par l'acide arseni. p. 38.

dans les cas d'empoisonnement par le muriate oxigéné de mercure? La plupart des hydrosulfures sont d'ailleurs des substances vénéneuses qu'il est très-dangereux d'introduire dans l'estomac.

Ce que nous venons de dire suffit, je crois, pour démontrer combien on doit être en garde sur la prétendue propriété neutralisante des sulfures hydrogénés. Ce sont des susbtances sur la vertu desquelles on ne peut pas trop compter, et qu'on doit employer par conséquent le plus rarement possible.

Dans le même ordre de contre-poisons, on aura plus souvent recours aux boissons légèrement alcalines, à l'eau de savon, l'eau de chaux, une dissolution légère de potasse; mais il faut les faire prendre avec la plus grande circonspection, attendu que l'alcali qui en fait la base, porte sur les organes qui sont soumis à son action, des empreintes auxquelles il est très-difficile de remédier.

Tous les moyens que nous venons d'indiquer sont souvent infructueux; les accidens persistent malgré leur administration; et le malade livré aux douleurs les plus atroces, meurt victime des premières atteintes du poison.

Les lésions organiques que l'on rencontre le plus ordinairement à la suite des empoisonnemens par le muriate oxigéné de mercure, sont l'inflammation plus ou moins étendue de l'estomac et des intestins, des taches rouges, livides noires, des

escarres

escarres gangreneuses, des érosions à la membrane muqueuse, la perforation de toutes les tuniques de l'estomac: quelquefois on ne peut appercevoir aucune trace de lésion.

Lorsque par l'évacution des matières contenues dans l'estomac, par une diminution bien marquée de tous les accidens, on s'est convaincu que le poison a été rejetté, ou que son action est neutralisée; il faut tâcher de ramener le systême nerveux à cet état d'équilibre d'où naît le calme et la tranquillité. On y parviendra en donnant au malade des antispasmodiques, en lui faisant prendre quelques bains, en le mettant à l'usage du lait, des boissons mucilagineuses, auxquelles on fera succéder des alimens légers et de facile digestion.

Si le poison n'a pas porté sur l'estomac de trop fortes empreintes, ces derniers moyens suffiront pour dissiper le reste des accidens; le malade reviendra à la vie, son rétablissement sera prompt, et bientôt il ne conservera que le souvenir de ce cruel événement.

Passons au second cas d'empoisonnement qui résulte de l'application du muriate oxigéné de mercure à l'extérieur. On peut l'appliquer de deux manières, en substance ou en dissolution. Nous ne parlerons ici que de son application en substance.

Le muriate oxigéné de mercure, appliqué en substance à l'extérieur, produit ordinairement les

accidens les plus graves : des observations nombreuses prouvent qu'il a souvent donné la mort.

Ce cas est d'autant plus fâcheux, qu'il n'est presque point de moyen d'y remédier ; en effet, les accidens que ce poison occasionne alors sont si terribles ; les lésions qu'il opère si fortes, et en même-tems si cachées, qu'il nous est presque toujours impossible de remonter à la source du mal, et par conséquent fort difficile d'y porter remède.

Appliqué sur une surface cutanée, le muriate oxigéné de mercure la cautérise, en altère le tissu, la désorganise, et donne lieu à la formation d'une escarre qui, en tombant, laisse à découvert un ulcère, dont les dimensions sont toujours en raison de la quantité du caustique appliquée.

L'action de ce sel est si forte ; l'irritation qu'il détermine si violente, qu'elle entraîne toujours des accidens nombreux. Ces accidens sont des convulsions effrayantes, une salivation immodérée, l'inflammation de la gorge, de l'œsophage, l'oppression, les nausées, le vomissement, des angoisses, des sueurs froides, des défaillances, le délire, et souvent la mort.

Avant de parler de la conduite que le médecin doit tenir en pareil cas, disons un mot sur la manière dont le muriate oxigéné de mercure se comporte, pour produire tous les accidens que nous venons

d'énumérer. Cette question fort épineuse est bien loin encore d'être résolue.

On a dit que le muriate oxigéné de mercure ne pouvait donner la mort aussi promptement qu'il le fait dans certaines circonstances, qu'en s'introduisant dans les voies de la circulation ; cela suppose, d'après nos connaissances actuelles en anatomie, que ce sel soumis à l'action des vaisseaux absorbans, a traversé une partie du systême qu'ils forment ; car il n'a pu être versé dans l'appareil circulatoire, qu'après avoir parcouru dans tout leur trajet plusieurs vaisseaux lymphatiques, ainsi que le conduit auquel ils viennent aboutir.

Je crois que l'absorption, ainsi conçue, n'a pas lieu dans la plupart des cas d'empoisonnement.

En supposant qu'une partie du muriate oxigéné de mercure ait passé dans les voies de la circulation, et en calculant l'effet que ce sel doit produire sur les liquides avec lesquels il se mêle, par l'action qu'il exerce sur les solides qui lui sont soumis, on verra combien devrait être prompte la mort qui suivrait une pareille inoculation ; en effet, il est facile de démontrer par des observations journalières, et par des expériences faites sur les animaux vivans, que la plus petite partie d'un liquide acre, caustique ou même légèrement acide, introduite dans les vaisseaux d'un animal, détermine la mort avec une promptitude extrême ; mais il faut bien

noter que, dans ce cas, les accidens qui la précèdent et l'amènent, ne sont pas du tout ceux que produit le muriate oxigéné de mercure appliqué à l'extérieur. Plusieurs animaux que j'ai vu soumettre à ces expériences, n'ont jamais survécu plus de quelques minutes à l'injection du liquide. Chez quelques-uns la mort a été si prompte, que nous n'avons pu saisir aucun des symptômes qui l'ont précédée : presque tous ont passé de la vie à la mort d'une manière si peu sensible que, quoiqu'ils fussent sous nos yeux, nous avons eu beaucoup de peine à nous appercevoir de ce changement d'état. Immédiatement après l'opération, l'animal tombait dans un état de torpeur, les yeux se fermaient, la respiration devenait rare, les mouvemens du cœur imperceptibles, et il expirait sans avoir donné le plus léger signe de douleur.

Si l'on rapproche ce genre de mort, de celui qui résulte de l'application à l'extérieur du muriate oxigéné de mercure; si l'on compare les accidens qui, dans ces deux cas, la précèdent et l'amènent, on ne pourra qu'être frappé du peu d'analogie qu'ils ont entr'eux. Dans le premier, la sensibilité paraît éteinte ; l'animal meurt sans donner aucun signe de douleur. Dans le second, la sensibilité est portée à son plus haut degré ; et l'animal périt livré aux douleurs les plus atroces. D'un côté nous voyons des spasmes, des convulsions, des sueurs froides, du

délire ; et cette longue série d'accidens qui caractérise la lésion du genre nerveux : le coma, la torpeur, l'insensibilité, caractérisent le second état, et on peut dire que si dans l'un et l'autre, le système nerveux est lésé, il l'est du moins dans tous les deux d'une manière absolument opposée.

J'abandonne cette question, elle exigerait des développemens que ne comporte pas la briéveté d'une thèse ; je me résume en disant que, dans l'empoisonnement par l'application à l'extérieur du muriate de mercure oxigéné, il serait peut-être plus naturel de croire que les accidens qui surviennent sont plutôt dus à l'excitation violente que ce sel détermine sur les surfaces qui sont soumises à son action : excitation qui par une loi dont nous ne connaissons que les effets, se communique à tout le système nerveux, que de supposer qu'une substance aussi corrosive que l'est le muriate oxigené de mercure, puisse être portée dans le torrent de la circulation, après avoir été soumise à l'action des vaisseaux absorbans. En effet, comment admettre que ces vaisseaux puissent exercer cette action absorbante, qui est le résultat d'une faculté essentiellement vitale, sur un corps qui, au plus léger contact, les corrode, les crispe, les désorganise, et leur enlève par conséquent tous les caractères inhérens à la vitalité.

En admettant que c'est en s'introduisant dans

les voies de la circulation que le muriate oxigéné de mercure produit quelquefois de si funestes effets, la promptitude et l'intensité des accidens que ce sel occasionnera, devront être en raison de la facilité avec laquelle il pourra être absorbé; par conséquent il devra produire des accidens bien plus graves et bien plus prompts, lorsqu'on l'appliquera dissous dans un liquide, attendu que cet état de dissolution facilite incontestablement l'absorption.

L'observation démontre le contraire, et on applique tous les jours ce sel ainsi dissous, non-seulement sur des surfaces saines et recouvertes de tégumens, mais même sur des ulcères, sans qu'il en résulte d'effet fâcheux, lorsqu'on a soin de ne pas trop charger la dissolution.

Je termine ce que j'avais à dire sur l'action du muriate suroxigéné du mercure, en faisant observer que les accidens qui suivent l'application de ce sel, ne sont pas en raison de la force absorbante des organes sur lesquels il est appliqué, mais bien en raison du degré de sensibilité de ces mêmes organes.

Cette question qui, au premier abord, pourrait paraître oiseuse, ne l'est pas effectivement, car c'est sur elle que repose la méthode curative à employer dans le cas dont il s'agit.

En effet, en supposant que les accidens qui ont lieu dans l'empoisonnement par l'application à l'extérieur du muriate oxigéné de mercure, sont dus

à une excitation trop vive du système nerveux, la première indication qui se présente, doit être de modérer cette excitation, en administrant des médicamens qui aient sur les nerfs une action marquée. Ici l'observation s'accorde avec l'opinion que nous avons émise, car elle démontre que les moyens sur lesquels on doit le plus compter, sont les calmans, les bains, les antispasmodiques.

C'est donc à ces moyens que le médecin aura recours. Si les accidens ne sont pas trop violens, si la quantité de muriate de mercure oxigéné n'est pas trop considérable, ils suffiront pour rappeler le malade à la vie.

Je dois observer que la première précaution à prendre en pareil cas, est d'enlever avec beaucoup d'exactitude, le muriate oxigéné de mercure, et de nettoyer le plus possible la surface sur laquelle il aurait été appliqué.

J'ai considéré dans ce paragraphe les deux états qui constituent l'empoisonnement prompt ou spontané.

Je peux donc le définir celui dans lequel la dose de muriate oxigéné de mercure, introduite dans l'estomac, ou appliquée à l'extérieur, est assez forte pour donner la mort dans un espace de tems très-court, si quelque circonstance ne vient arrêter son action, ou du moins en diminuer l'effet.

Outre ce genre d'empoisonnement, il en est un

autre qui quelquefois lui succède, mais qui peut aussi arriver dans des circonstances particulières.

Ainsi le malade qui a échappé aux premiers accidens que le poison détermine, n'a pas toujours la certitude d'une guérison parfaite, il arrive souvent qu'à ces premiers accidens, il en succède d'autres, moins terribles en apparence, mais qui n'en sont pas moins funestes, parce qu'ils annoncent des lésions organiques qui mènent presque toujours le malade au tombeau.

Ces accidens secondaires ou consécutifs, ont beaucoup d'analogie avec ceux qu'entraîne le muriate oxigéné de mercure, pris intérieurement à des doses beaucoup moindres.

Ces deux états réunis constitueront un second genre d'empoisonnement que nous nommerons *lent* ou *consécutif* : il sera l'objet des considérations de notre quatrième paragraphe.

§. III.

De l'emploi en médecine du Muriate oxigéné de mercure.

L'action caustique et délétère du muriate de mercure suroxigéné, le fit long-tems regarder, par le plus grand nombre des médecins, comme une

substance dont l'art de guérir ne pouvait tirer aucun parti avantageux.

Un homme célèbre vint enfin l'enlever à cet état de proscription, et en fit une des armes les plus puissantes de la médecine ; peu de remèdes en effet ont eu des succès aussi marqués que celui-ci ; mais il n'en est pas dont l'emploi demande autant de prudence et de circonspection. Cette vérité, dont mes premiers pas dans la carrière médicale m'ont mis à portée de me convaincre, a été sentie et exprimée bien vivement par des hommes célèbres à juste titre : c'est elle qui dicta à Boërhaave ce sage précepte, dont devraient se pénétrer tous ceux qui se proposent l'emploi de ce médicament.

Prudenter a prudente medico usurpetur.

Ce sel fut cependant employé très-anciennement dans les maladies d'engorgement, d'abord par les Moscovites. Ils avaient plusieurs manières de l'administrer (1).

Les Arabes l'employèrent vers le 12e ou 14e siècle. Bazile Valentin en recommande l'usage pour le traitement des ulcères malins et du cancer. Il l'administrait en substance à la dose de 3 ou 4 grains : sans doute qu'il ne faisait pas prendre les 3 ou 4 grains à-la-fois (2).

---

(1) Le Begue de Presle. mém. sur l'usag. int. du sublim. corros.

(2) *Idem.*

Les médecins chimistes employaient les préparations de mercure sublimé et précipité comme purgatifs. Ils donnaient le sublimé-corrosif à la dose d'un grain, et le mercure doux à la dose de 30 (1).

Etienne Blancard dit que de son tems on faisait prendre intérieurement le mercure sublimé-corrosif dans le traitement des maladies vénériennes (2).

Joseph Schrœder dit que le mercure sublimé-corrosif donné à la dose de cinq ou six grains, en six ou sept prises, guérit radicalement la vérole, qu'il détermine des sueurs abondantes, des vomissemens violens, qu'il guérit la fièvre et tue les vers (3).

Bovius, médecin italien, recommande aussi l'emploi de ce sel (4).

Zacutus dit avoir guéri des hommes forts et robustes, dont la maladie avait résisté aux frictions mercurielles, en les mettant à l'usage d'une préparation dans laquelle le sublimé-corrosif, à la dose de cinq grains, était incorporé dans de la

(1) Bonnettus mercur. compit. libr. 19.

(2) Venus obsessa et liberata. an. 1689.

(3) Pharm. lib. 3 cap. 15.

(4) Friccius de virtute venenorum. p. 102.

conserve de roses ou d'espèces aromatiques (1).

Pierre Forestus employait des pilules dans lesquelles il faisait entrer le sublimé-corrosif. Elles purgent cruellement, dit-il, mais elles ne tuent jamais (2).

Kinelm Digby dit que le mercure sublimé dissout dans du vin donné à la dose d'un grain, guérit la vérole, la goutte, la galle, l'hydropisie, la lepre, et toutes les maladies de ce genre (3).

Richard Wiseman qui écrivait en 1670, indique sa dissolution dans de l'eau de fontaine, comme un moyen de guérir la vérole ; il dit que la dose ordinaire ou convenable, cause tantôt le vomissement, et tantôt la salivation (4).

Le mercure sublimé entrait dans la composition de la poudre fébrifuge de Pott. Turquet de Mayerne l'a décrite dans son traité des fièvres (5).

Les médecins Cartésiens l'employaient contre la gangrène, ils le faisoient prendre en bol dans du diascordium ou de la thériaque (6).

Langius rapporte que de son temps on faisait

---

(1) Zacutus de medic. princip. libr. 1. p. 130.

(2) Petrus forestus libr. 32. observ. 19.

(3) Expl. remed. part. p. 199.

(4) Le Begue de Presle, mem. sur l'usag. int. du sublim. corros.

(5) Tract. de febrib. cap. 4. p. 72.

(6) Voy. Dolœus, encyclop, chirurg. libr. 6. cap.3. p. 1394.

prendre le sublimé-corrosif sous différentes formes, et dans différentes maladies : ce médecin s'élève fortement contre son usage (1).

Dans le même temps Zwelfer, qui demeurait à Vienne, écrivait qu'il y avait des gens assez hardis pour faire prendre intérieurement à ceux qui étaient attaqués de maladies vénériennes, le mercure sublimé-corrosif, proprement dit, et simplement fondu dans de l'eau pure (2).

François Déléboé, qui professait alors la médecine à Leyde, n'ignorait pas que l'on fît usage intérieurement du mercure sublimé-corrosif (3).

Bohërhaave dit dans sa chimie, si l'on fait dissoudre un grain de sublimé-corrosif dans une once d'eau, et que l'on fasse prendre deux ou trois fois par jour un gros de cette dissolution édulcorée, avec le syrop violat : on produira des miracles dans plusieurs maladies vénériennes, mais il n'appartient qu'à un médecin bien sage de faire usage d'un pareil remède qui demande une prudence infinie dans son administration (4).

Ce sel, administré sous des formes peu convenables, avait été jusqu'à cette époque plutôt nuisible qu'avantageux, rejetté par le plus grand nom-

---

(1) Joh. Langius. libr. 1. Epistol. 69.

(2) Zwelfer mantissa spagyrica.

(3) Le Begue de Presle. Ouvrag. dej. cit.

(4) Chimie de Boërhaave.

bre des médecins, il était devenu le domaine de charlatans qui en faisaient la base de remèdes secrets tous dangereux, lorsque Vanswieten communiqua à plusieurs médecins de l'Europe, les effets merveilleux qu'il avait obtenus de son emploi dans les maladies vénériennes (1).

Ce célèbre médecin dit que depuis long-temps, il était à la recherche d'un moyen par lequel il put administrer le sublimé-corrosif, de manière à ce qu'il agit efficacement sans produire d'ardeur dans la bouche et dans l'œsophage, et sans irriter l'estomac et les intestins ; lorsqu'il reçut de M. Sanchès des lettres dans lesquelles ce médecin lui disoit qu'un vieux chirurgien, établi en Russie, employait depuis très-long-tems le sublimé-corrosif dans les cas désespérés de maladies vénériennes ; il faisait prendre, matin et soir, une once du remède suivant.

Mercure sublimé-corrosif, dragme 1.

Dissous dans. . . . . 120 onces d'esprit d'orge rectifié, ou de quelqu'autre graine céréale.

Il augmentait ou diminuait la dose, suivant les effets (2).

---

(1) Voy. les lettres écrites par Vanswieten à M. Laugier, médecin de la reine d'Espagne. Le Begue de Presle, ouvrag. déjà cité.

(2) Vanswieten. De lue venerea. t. v.

Par ce moyen il guérissait sûrement sans qu'il en résultât de suites fâcheuses. Il ajoute que ce remède faisait plus ou moins saliver.

Vanswieten adopta cette méthode, il la mit en pratique et ne tarda pas à en éprouver de bons effets. Plusieurs médecins auxquels il les communiqua, les confirmèrent par une nombreuse suite d'observations. Ils publièrent les succès constans qu'avait ce sel bien administré dans les maladies vénériennes (1).

Ce remède eut bientôt un grand nombre de partisans ; il offrait de très-grands avantages sur la méthode employée alors dans le traitement de ces maladies. Cependant plusieurs hommes célèbres s'élevèrent contre son usage, mais ne pouvant pas démentir ses succès qui étaient fondés sur des observations nombreuses, ils se contentèrent de retracer les accidens terribles qu'entraînait sa mauvaise administration (2).

Tous les médecins qui ont adopté l'emploi du muriate oxigéné de mercure dans les maladies vénériennes, conviennent qu'on ne doit jamais l'administrer que dissous dans un liquide, mais ils ont varié sur sa nature.

(1) Voy. les ouvrag. de Storkk. de Haën, Laugier, Locher, Ottman, Guéring, Cren, etc.

(2) Voy. les ouvrag. de Petit, Fabre, Pibrac.

Les uns, comme Vanswieten, recommandent de se servir d'esprit d'orge ou de quelqu'autre graine céreale ; d'autres ont employé tout simplement de l'eau ou un liquide aqueux : c'est aujourd'hui la méthode la plus généralement suivie.

On donne ce sel à la dose d'un 0,01327 (quart de grain), d'un 0,02654 (demi-grain), ou 0,05308 (d'un grain au plus) dans un verre de lait ou de boisson mucilagineuse.

On se sert de sa dissolution à l'extérieur, mais on doit être dans ce cas très-circonspect sur son usage, attendu qu'ainsi administré, il a quelquefois produit les accidens les plus graves (1).

Il est beaucoup de cas où l'on ne doit pas employer le muriate oxigéné de mercure.

La lésion de quelque viscère, la disposition à l'hémoptysie, les spasmes habituels, la disposition au vomissement, les accès d'épilepsie, les hémorroïdes douloureuses, la complication de la vérole avec une maladie que le sublimé ne ferait qu'augmenter, sont autant de circonstances qui doivent en interdire l'emploi. Ceux qui ont la poitrine sèche

---

(1) Le muriate oxigéné de mercure, appliqué en dissolution à l'extérieur, a rarement des effets fâcheux lorsqu'on a soin de ne pas trop charger sa dissolution, et de ne pas s'en servir sur des ulcères très-douloureux.

La dose la plus ordinaire est de 10 ou 12 grains par livre de liquide.

(dit Vanswieten (1) , qui ont une toux habituelle dont le genre nerveux est très-irritable , qui sont sujets aux hémorragies , ne peuvent pas , sans inconvénient , soutenir l'usage de ce médicament quelque soit la quantité de liqueur mucilagineuse dans laquelle ils le noient.

En général , on doit l'administrer avec les plus grandes précautions , aux enfans et aux femmes d'une constitution faible et délicate , lorsque ce remède est indiqué , il ne faut le donner en commençant qu'à une très - foible dose , comme à 0,01327 (un quart de grain) par jour , dissous dans une pinte d'eau distillée , qui est le meilleur et le plus sûr des dissolvans du muriate oxigéné de mercure. On en augmente la dose que graduellement , et quand on voit que le corps n'éprouve aucun malaise , et qu'il est au contraire plus dispos (2). On peut la porter insensiblement jusqu'à 0,05308 (un grain par jour) , mais il n'est guère permis d'outre-passer cette dose qui même serait quelquefois trop forte.

L'inflammation des gencives , la salivation , la toux , les coliques , quoique légères , sont autant d'indices qui doivent faire abandonner l'emploi de ce remède , il faut alors lui en substituer un

(1) Vanswieten. De lue venerea. t. v.

(2) Voy. Dehorne ; obs. sur les diff. man. d'administ. le merc. t. 1. p. 118.

plus

plus doux, ou attendre, pour le reprendre, que le calme soit tout-à-fait rétabli.

Le muriate oxigéné de mercure, administré avec toutes les précautions que nous venons d'indiquer, produit ordinairement de bons effets; il a sur toutes les autres méthodes, l'avantage de faire disparaître très-promptement certains symptômes, mais la disparition très-prompte des symptômes, ne peut pas être une preuve de la parfaite guérison des malades. Il faudrait savoir ce que sont devenus la plupart de ceux qui en ont fait usage, un an, deux ans, ou trois ans après leur traitement; on lui a reproché de pallier souvent la maladie sans la détruire; c'est une question de pratique que je ne me permettrai pas de décider; cependant des observations nombreuses ont donné, dans mon opinion, quelque poids à ce reproche; j'ai vu la plupart des praticiens, joindre les frictions mercurielles à l'usage du muriate oxigéné de mercure dans le traitement des maladies vénériennes (1), et des observations que j'ai recueillies, mais que la brièveté nécessaire à une thèse ne me permet pas d'y insérer, m'ont prouvé que ce sel, administré seul, avait souvent pallié la maladie sans la détruire.

(1) Je ne parle pas de la tisanne sudorifique que la plupart de praticiens joignent au muriate oxigéné de mercure, je crois que dans beaucoup de cas, elle ne contribue pas peu à la guérison des malades.

Ces non-réussites sont-elles dues à un défaut dans l'administration ? C'est ce que je ne me sens pas capable de décider.

Malgré toutes les précautions que nous avons indiqué, il est des personnes qui ont l'estomac si sensible et si irritable, qu'aucune *circonspection* ne peut les mettre à l'abri des impressions funestes du muriate oxigéné de mercure ; il devient alors la source de maladies cruelles qui mènent irrévocablement le malade au tombeau, après l'avoir fait passer par tous les dégrés de la douleur et du dépérissement. Telles sont la dysenterie, l'hémoptysie, la phtisie, et cette longue suite de maladies organiques contre lesquelles viennent échouer toutes les ressources de la médecine.

§. IV.

Des suites funestes qui peuvent résulter de la mauvaise administration du muriate oxigéné de mercure.

Le muriate oxigéné de mercure est un des remèdes dont il est le plus aisé d'abuser parce qu'il est très-facile d'en donner trop, et qu'il fait un mal souvent irréparable. La plus petite faute dans son administration pourra causer une mort prompte ou des maux incurables, car il ne faut compter que

foiblement sur ses antidotes, il sera rare que l'on puisse les prendre avant que le mal soit fait.

Ce sel aura des effets funestes toutes les fois qu'il sera administré à de trop fortes doses, qu'il ne sera pas donné sous une forme convenable, ou que celui auquel on l'administre se trouvera dans un des cas qne nous avons dit en contre-indiquer l'emploi.

Donné en commençant à la dose de plus d'un grain, il est un poison terrible qui tue promptement après des convulsions affreuses. Nous avons décrit ce genre d'empoisonnement dans notre second paragraphe, dans l'administratiou de ce sel; cet empoisonnement ne peut qu'être dû a une erreur. C'est un cas qui n'a été observé que très-rarement.

Un homme infecté depuis très-long-tems, de maladie vénérienne, avala, par erreur, 12 grains de sublimé-corrosif dissous dans quelques onces d'eau. En lui remettant cette dissolution, on lui avait recommandé d'en prendre une cuillerée par jour, dans un verre de boisson mucilagineuse. Il avait probablement mal entendu.

Le citoyen Fourcroy, à qui est due cette observation, dit que peu de tems après la prise du poison, il ressentit des douleurs atroces à la région de l'estomac et des intestins. Il eut des convulsions, des defaillances, des sueurs froides; la voix devint

rauque, la respiration très-gênée, le pouls petit, irrégulier. On lui fit avaler une grande quantité de liqueur aqueuse. Le malade vomit à plusieurs reprises, il eut des sueurs abondantes, des déjections alvines très-copieuses; tous ces accidens qui avaient paru d'abord annoncer une mort très-prochaine se calmèrent cependant peu-à-peu, le malade revint à la vie; les douleurs d'estomac, les coliques, après avoir persisté pendant long-temps, se dissipèrent. La maigreur qui était extrême diminua, le malade reprit de l'embonpoint, se rétablit, et il se trouva complétement délivré de la vérole.

Le muriate oxigéné de mercure donné à une dose moindre, n'entraîne pas des accidens aussi terribles au premier abord, mais ses suites n'en sont pas moins funestes, lorsqu'on l'administre à des personnes délicates, et qu'on persiste trop long-temps dans son usage (1), il attaque souvent les poumons, et produit l'hémoptysie, la toux, et le marasme.

Nous avons dit que le plus grand nombre des médecins qui avaient adopté l'emploi du muriate oxigéné de mercure, ne donnaient jamais ce sel tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, qu'après l'avoir fait dissoudre dans un liquide. Nous croyons pouvoir assurer que, sans cette précaution, il a toujours des effets fâcheux.

---

(1) Fodéré, med. leg. t. 2. p. 211.

Cependant il est encore des médecins qui s'opiniâtrent à vouloir l'administrer en substance, et les gens de l'art les plus occupés, disent qu'ils rencontrent tous les jours dans la pratique des personnes qui ont été *victimées* par cette méthode (1).

Quantis periculis se exponunt miseri dum arcanorum jactatoribus salutem committunt, qui immedicabiliter sanitatem destruunt. Dum luem se curare jactant !

Dolens vidi toties dysenteriis diuturnis exhaustos defecisse : Tandem plures hemoptysi et sequente phthsi contabuisse post temerarias tales curas ; quos dam superfuisse quidem diutius, et nunquam recuperasse vigorem sanitatis, sed semper languidos, calamitosam vitam duxisse, donec in ipso virilis ætatis defecerent. (2).

Foderé, après avoir fait l'énumération de tous les accidens qui suivent l'empoisonnement par le sublimé, dit : „ j'ai vu naître successivement tous „ ces maux chez un jeune prêtre à qui un apothi- „ caire avait donné un amalgame de sublimé, et „ de graisse dont il devait se frotter la paume des „ mains pour se guérir de la galle ; une seule

---

(1) Le citoyen Swediaur m'a dit qu'il voyait tous les jours des malheureux victimes de la mauvaise administration du muriate oxigéné de mercure ; chez plusieurs, ce sel avait produit des maladies organiques contre lesquelles les efforts de ce praticien ont été absolument infructueux.

(2) Vanswieten. t. v.

„ friction le fit tomber en convulsion, produisit
„ la fièvre étique, et autres maux affreux dont je
„ crois qu'il est mort, car je le trouvai très-mal
„ lorsqu'il me consulta “.

Je pourrais rapporter un grand nombre d'observations qui toutes constatent combien le muriate oxigéné de mercure peut entraîner de suites funestes. J'ai vu des accidens terribles résulter de sa mauvaise administration, et ces cas se sont souvent répetés dans le peu de tems pendant lequel j'ai été à portée d'observer les malades que l'on soumettait à ce traitement.

Je vais rapporter une observation de ce genre, que les circonstances m'ont permis de recueillir avec quelque soin.

OBSERVATION.

Un matelot, âgé de 26 ans, d'une assez bonne constitution, mais affaibli par de longs et fréquens voyages sur mer, fut reçu à l'hopital de Land... le 5 fructidor an 7, pour une maladie siphylitique dont il était infecté, pour la première fois, depuis 3 mois. Le premier symptôme de la maladie avait été une gonorrhée qu'une injection d'eau-de-vie, étendue d'eau dans le canal de l'uretre, avait supprimé au bout de 8 ou 10 jours. De nouveaux symptômes n'ayant pas immédiatement succédé à

celui qui venait de disparaître, le malade se crut parfaitement guéri, et peu de jours après il partit avec le bâtiment sur lequel il était embarqué. Il m'a dit que le jour même du départ de son bâtiment, il avait ressenti aux aines des douleurs d'abord peu vives, que ces douleurs augmentant chaque jour d'intensité, il avait senti une petite tumeur de chaque côté, que ne doutant pas que ce ne fussent des poulains (ce sont ses expressions), il avait été consulter le chirurgien-major qui lui avait fait appliquer sur chaque aine un cataplasme fait avec de la farine de graine de lin; qu'en outre il lui avait dit de venir tous les jours boire au poste un verre de tisanne, qui lui laissait dans la bouche un fort mauvais goût. J'ai su depuis, que c'était une solution de muriate oxigéné de mercure.

Les bubons ayant continué de grossir pendant plusieurs jours, se ramollirent enfin à leur sommet; et une incision faite à chaque, détermina la sortie d'une très-petite quantité de pus épais et sanguinolent. Le malade continua toujours sa prétendue tisanne, s'observant fort peu sur le régime, quoiqu'on lui défendit expressément de boire de l'eau-de-vie et du vin, et qu'on lui eût fait retrancher en conséquence les rations de l'une et de l'autre.

Les bubons furent pansés avec un plumaceau couvert d'un mélange de pommade mercurielle et

de cérat, et par-dessus un cataplasme fait avec de la farine de graine de lin.

Débarrassé des douleurs vives qu'il avait ressenties pendant quelques jours, cet homme reprit ses pénibles occupations ; dès-lors il fallut lui faire rendre les rations de vin et d'eau-de-vie qu'on n'était plus en droit de lui refuser ; il se remit tout-à-fait au régime des gens de mer, et négligeant le pansement de ses bubons, buvant rarement de la tisanne qui lui était prescrite, il oublia presque entièrement sa maladie. La campagne fut longue, beaucoup de raisons contribuèrent à la rendre pénible et fatiguante. Cet homme, tourmenté par son état, forcé de se livrer à des travaux excessifs, manquant de bons alimens, de linge, ayant presque continuellement sur le corps des hardes mouillées, obligé de passer d'une atmosphère chaude et humide, à une autre continuellement refroidie par des vents plus ou moins violens. Cet homme, dis-je, ne tarda pas à ressentir les premières atteintes d'une maladie si funeste pour les gens de mer, et dont on cherche si peu à les préserver : je veux parler du scorbut.

Un sentiment de faiblesse, des douleurs dans les membres, des lassitudes, des prostrations, de l'inaptitude au travail, du dégoût pour ses occupations ordinaires, le gonflement des jambes, des hémorragies fréquentes des gencives, le mauvais

état de la bouche, la difficulté croissante qu'il éprouvait à mâcher du biscuit ; tous ces symptômes réunis lui annoncèrent une maladie qu'il avait appris à connaître en ayant été plusieurs fois atteint.

C'était une complication pour la première, il crut devoir remettre le traitement de l'une et de l'autre à des tems plus heureux. Il acheva donc la campagne dans ce fâcheux état.

Le bâtiment sur lequel il était, entra à Brest ; peu de jours après ils fut envoyé à l'hôpital de Land... C'est-là que pour la première fois j'eus occasion de l'observer.

Il me dit n'avoir jamais été malade avant sa première campagne qui fut de 5 mois, dont 3 passés à la mer et 2 au Cap-Français. Le bâtiment sur lequel il était embarqué, ayant relâché à Rochefort au mois de septembre, il fut à l'hôpital pour se faire traiter d'un commencement de scorbut. Là il fut atteint de la maladie endémique à ce pays, qu'il garda pendant 4 mois. Il quitta Rochefort, convalescent, passa au port de Brest, auquel il était attaché, et fit plusieurs voyages dont il revint toujours assez bien portant, sauf un peu de scorbut qu'un traitement de quelques jours à terre, suffisait pour faire disparaître.

Voici, autant que j'ai pu le recueillir, le tableau de son état au moment où il fut soumis à mon observation.

Cet homme grand, brun, semblait offrir les restes d'une bonne constitution, mais que beaucoup de causes avaient contribué à détériorer ; il avait le teint pâle, plombé, les yeux ternes, enfoncés dans les orbites, les pommetes saillantes, la peau du visage tirée, les lèvres grosses, d'un rouge pâle, les gencives détachées, noirâtres, desquelles suintait un liquide sanguinolent : l'état de maigreur était extrême, les jambes légèrement gonflées. Le malade avait à l'aine, du côté droit, une tumeur ulcérée, de laquelle découlait une très-petite quantité de matière purulente. Le bubon, du côté gauche, était cicatrisé, mais il restait encore un engorgement assez considérable dans les glandes de ce côté. Le malade ressentait des douleurs dans les membres.

Cet homme fut mis d'abord à un traitement antiscorbutique, une nourriture végétale, de fréquentes insolations, un air pur, l'usage de quelques médicamens antiscorbutiques amenèrent bientôt dans son état un changement marqué. Au bout de six semaines de ce traitement, il avait repris de l'embonpoint, le gonflement des jambes était absolument dissipé, la bouche en meilleur état, la peau revenue à sa couleur naturelle, les douleurs diminuées, ses forces augmentant tous les jours, semblaient annoncer une prompte convalescence ; mais les bubons restant toujours dans le même état, le chirurgien au soin duquel était confié ce

malade, crut devoir le soumettre au traitement anti-vénérien ; en conséquence il lui fit administrer des solutions de muriate oxigéné de mercure, à la dose d'une cuillerée de liqueur de Vanswiéten, dans un verre de lait, deux fois par jour, il y joignit une tisanne sudorifique.

Cet homme prit 90 ou 100 cuillerées de solution sans qu'il en résulta d'effet marqué, si ce n'est un peu d'amaigrissement. Le bubon du côté droit continuant de suppurer, et l'engorgement des deux côtés étant assez considérable, le chirurgien crut devoir persister dans l'usage du muriate oxigéné de mercure : mais dès-lors ses effets commencèrent à se manifester d'une manière terrible. Le malade éprouva des coliques d'abord légères, mais qui furent bientôt violentes et continues. Les digestions devenant extrêmement pénibles, il fallut le réduire pour tout aliment, à un peu de crême de riz. Il était continuellement tourmenté par des nausées, des rapports nidoreux. Le hoquet suivait toujours l'introduction dans l'estomac d'un aliment solide quel qu'il fût. Bientôt il ne pût demeurer couché que sur le dos, la fièvre s'alluma avec de légers redoublemens vers le soir, suivis de sueurs abondantes de la poitrine et de la tête ; le bubon du côté droit devint douloureux, la suppuration abondante et fétide acquit un caractère de causticité, tel que corrodant toutes les surfaces où elle séjournait, elle produisit un grand nombre de

petits ulcères qui, augmentant chaque jour, se réunirent, et en formèrent un seul, d'une étendue prodigieuse, qui occupait toute l'aine, et une partie de l'abdomen du côté droit.

On discontinua enfin l'usage du muriate oxigéné de mercure, à la solicitation du malade, à la 150e cuillerée de solution : mais il était trop tard; le poison avait porté sur les organes des atteintes funestes; l'état du malade empira tous les jours, la maigreur devint extrême, et ce malheureux livré aux douleurs les plus atroces, arrivé au dernier terme du dépérissement, expira le 21 nivôse, 136e jour de son entrée à l'hôpital.

La puanteur excessive de son cadavre nous empêcha d'en faire l'ouverture.

Le muriate oxigéné de mercure n'a pas des suites aussi funestes que dans le cas que je viens de citer, lorsqu'aux premiers signes que nous avons dit annoncer ses effets fâcheux, on a soin d'en discontinuer l'usage, ou de l'interrompre même jusqu'à ce que les accidens soient tout-à-fait dissipés.

Ainsi lorsque le malade auquel on l'administre commence à saliver; lorsqu'il éprouve de la toux, des nausées, des envies de vomir, des vomissemens, des maux d'estomac, des coliques, on doit, sans hésiter, suspendre l'usage de ce sel. Il faut alors songer à calmer les accidens qu'il a produits. On y parviendra en faisant prendre au malade du lait,

des boissons mucilagineuses, en le mettant à l'usage d'une limonade végétale, en le nourrissant de farineux, tels que la crême de riz, des bouillies légères, faites avec le salep, le gruau d'avoine, la fécule de pomme de terre.

Dehaën prévenait la salivation en évacuant ses malades au moyen de purgatifs légers.

Le citoyen Cullerier, chirurgien en chef de l'hospice des vénériens, paraît avoir adopté cette méthode ; ce médecin conseille la vapeur du soufre pour arrêter la salivation, il dit en avoir éprouvé des succès constans.

Mais le muriate oxigéné de mercure nuit quelquefois d'une manière si insidieuse et si cachée, qu'il trompe, et le médecin et le malade lui-même. Beaucoup de ceux auxquels on l'a administré, sortent des hôpitaux en assez bon état, ils sont maigres à la vérité, ils toussent, ils éprouvent quelques coliques, les digestions se font difficilement : on attribue tout cela à la maladie elle-même, et au régime s'évère qu'on leur a fait garder pendant son traitement ; mais on ne doute pas que leur convalescence ne soit prompte et leur rétablissement assuré. Les choses se terminent souvent d'une toute

Nota. Le citoyen Hallé a employé avec succès l'opium pour calmer des coliques occasionnées par l'usage du muriate oxigéné de mercure.

autre manière. Les coliques au lieu de diminuer augmentent. L'estomac qui a été lésé, se détériore chaque jour, les digestions se font mal, le malade ne se nourrit plus : de-là l'amaigrissement, le marasme et la mort.

Quelquefois le muriate oxigéné de mercure épargne l'estomac et va attaquer d'autres organes ; celui qui se ressent le plus souvent de son action, est le poumon.

Des observations nombreuses démontrent cette liaison dont l'explication serait difficile à trouver. Nous voyons tous les jours des maladies de poitrine empirer par l'usage du muriate oxigéné de mercure ; et ce sel est chez beaucoup de gens la cause première de ces maladies : aussi tous les médecins éclairés ont-ils recommandé de ne le donner jamais aux personnes qui ont la poitrine faible et délicate.

On doit appliquer à ce que nous venons de dire, sur les suites fâcheuses qu'entraîne la mauvaise administration du muriate oxigéné de mercure, celles qui suivent l'empoisonnement spontané par ce sel.

Lorsqu'après avoir échappé aux premiers accidens qui le caractérisent, le malade ne se rétablit pas ; il est probable alors que le poison a porté sur l'estomac ou sur quelqu'autre organe des atteintes funestes qui deviennent la source d'une foule de maladies que nous avons énumérée, mais

dans le détail desquelles nous n'entrerons pas.

Le traitement, dans ce cas, variera suivant la maladie à laquelle le poison aura donné lieu. On ne parviendra jamais à la détruire ; et tous les efforts du médecin se borneront à retarder de quelques mois, de quelques années, peut-être, le terme d'une vie d'angoisses et de douleurs.

Les deux états que nous venons de d'écrire constituent l'empoisonnement *lent* ou *consécutif*. Nous le définirons celui dans lequel le poison agissant lentement, occasione une longue série d'accidens qui ne déterminent la mort qu'après avoir conduit le malade au dernier terme du dépérissement.

Nous n'avons parlé du muriate oxigéné de mercure que comme remède anti-vénérien, quelques médecins disent l'avoir employé avec succès dans les maladies scrophuleuses. Le nombre des observations de ce genre est trop peu considérable, pour que l'on puisse en tirer quelques données certaines sur les propriétés de ce sel dans ces maladies. C'est d'ailleurs un de ces médicamens dont on ne doit point hasarder l'emploi, attendu qu'il faut des avantages bien réels pour compenser ses inconvéniens. Il est vrai qu'on peut répondre à cela par le passage de Rollfincius :

Difficillimum est invenire remedium quod nihil Lædat et maxime prosit.

EXPÉRIENCES SUR LES ANIMAUX.

Iere. Expérience. On donna à un chien 1 gra, 17382 (1 dragme) de sublimé-corrosif, *incorporé* dans un bol de mie de pain.

Un quart-d'heure après, il commença à vomir avec de grands efforts ; il rendit d'abord un mucus clair, écumeux et gluant ; les vomissemens se succèdant avec une grande rapidité ; l'animal rejetta un petit morceau de croûte de pain, mais que l'on reconnut bien n'être pas celui dans lequel avait été incorporé le poison ; vers les neuf heures, il vomit, pour la dixième fois, un mucus semblable au premier, mais teint de sang.

Il eut six autres vomissemens à des intervalles éloignés ; les matières devenant de plus en plus colorées, il rendit en dernier lieu un sang noir et grumelé.

L'animal s'écartait à chaque fois du lieu où il avait vomi. Il se choisit enfin une place qui n'était pas souillée, et s'y coucha sur ses quatre pattes. Son attitude annonçait une prostration excessive ; il resta pendant quelque tems immobile.

Torturé par de violentes coliques, il se leva, fit quelques tours comme s'il eût cherché un lieu où il pût déposer les matières qu'il se sentait besoin de rendre. Le vomissement eut lieu de rechef ; il

fut

fut précédé d'un battement dans les hypocondres, accompagné d'un bruit sonore.

Bientôt baissant la tête, contractant les muscles releveurs des lèvres, ouvrant excessivement la bouche, il vomit une matière écumeuse, avec des efforts très-violens.

Quelque-tems avant de rendre des matières sanguinolentes, il avait eu une déjection alvine; elle fut suivie d'autres très-copieuses. Dans les premières, on reconnut de la graisse de porc que l'animal avait mangé la veille, on y retrouva du mercure qui y avait été mêlé. La matière des selles devint plus consistante, elle offrait toujours des globules de mercure et des poils en grande quantité.

A six heures du soir, l'animal eut des déjections sanguinolentes qui furent bientôt noires, ayant la couleur et la consistance de poix.

Vers les sept heures, il fut se réfugier dans une étable dans laquelle il se promena pendant long-tems. A neuf heures il se coucha tranquillement et parut dormir.

Il sortit pendant que nous soupions; nous ne savons pas s'il fut boire à une fontaine, mais nous le retrouvâmes tranquille; il se coucha au moment où il nous vit. L'ayant ramené dans le lieu

d'où il s'était évadé, nous lui offrîmes des alimens dont il ne voulut pas.

Le lendemain, à six heures du matin, nous le trouvâmes mort dans l'étable, son corps était encore chaud, ses membres flasques et sans roideur; il n'y avait point de sang épanché dans le thorax. Les poumons étaient rouges et distendus, sur-tout du côté droit. Leurs lobes inférieurs étaient gorgés de sang; j'apperçus sur l'un d'eux une tache noire, à côté une tumeur ou dureté d'un pouce de diamètre.

Le ventricule et l'oreillette droite du cœur, la veine cave ascendante et descendante, la veine azigos et les intercostales étaient distendues par beaucoup de sang. Le côté gauche en contenait encore une assez grande quantité, mais moins que le droit. Nous ne trouvâmes nulle part le sang coagulé, et nous ne rencontrâmes pas le moindre grumeau. Le canal thorachique et le réservoir du chyle étaient remplis d'une lymphe sanguinolente. A l'ouverture de l'abdomen nous trouvâmes beaucoup de sang épanché entre l'estomac et le foie. L'estomac et les intestins étaient légèrement distendus; leurs tuniques extérieures très-colorées, l'étaient moins cependant dans certains espaces. Le

cœcum était à-peu-près dans son état ordinaire, mais le rectum était très-enflammé et parsemé d'érosions profondes. Nous ne trouvâmes pas d'autre épanchement dans le reste de la cavité abdominale. Les veines mésentériques et la veine-porte étaient gorgées de sang, la vessie était vide et contractée sur elle-même ; le pancréas avait sa couleur naturelle ; la rate était très-rouge ; l'état des reins n'offroit rien de particulier.

Le dedans de la gueule était rouge et enflammée ; l'estomac était plein d'un mucus sanguinolent, écumeux, visqueux ; les intestins contenaient un liquide de même nature ; le cœcum contenait des matières stercorales pultacées, de couleur jaune, mêlées de poils.

Celles contenues dans le rectum ressemblaient à de la poix pour la couleur et la consistance.

Nous ne pûmes retrouver le moindre atome de sublimé-corrosif.

La face interne de l'estomac était rouge et enflammée, excepté vers l'orifice du pylore. Les intestins présentaient le même aspect dans toute leur longueur ; ils paraissaient cependant moins rouges à l'endroit où viennent s'ouvrir les vaisseaux lactés. Nous trouvâmes entre la tunique fibreuse et la

tunique nerveuse de l'estomac et des intestins, du sang grumelé et extravasé. Leur membrane interne (*crustacea*) était rouge, corrodée dans plusieurs endroits, mais ces érosions étaient superficielles. Elle se détachait facilement par la macération.

La membrane nerveuse, quoique enflammée dans tout l'estomac et le canal intestinal, ne présenta cependant nulle part des traces d'érosion.

A l'ouverture du crâne, nous trouvâmes les vaisseaux du cerveau et de ses membranes, ainsi que les sinus, gorgés de sang (1).

IIe Expérience.

Le 21 messidor, à six heures du matin, je fis avaler à un chien de taille moyenne, 0,636,91 (12 grains) de muriate oxigéné de mercure incorporés dans un bol de mie de pain. L'animal ne donna aucun signe de douleur pendant la première heure qui suivit immédiatement la prise du poison; à onze heures, il fit des efforts pour vomir; j'empêchai le vomissement au moyen de bandes que je lui passai autour du museau. Les efforts se succé-

(1) Anatom. pract. Bonet, libr. IV. sect. XI. t. 3. p. 516. hist. ex communic. sigmundi Konigs phisici. bernensis.

dant avec rapidité, l'animal, malgré toutes mes précautions, rendit à différentes reprises, une petite quantité de liquide jaunâtre, écumeux et gluant; il eut des ténesmes; la respiration devint stertoreuse, l'abdomen resserré. Il rendit par l'anus un liquide d'abord clair et transparent, mais qui devint *gradativement* d'un rouge foncé.

Épuisé par les efforts qu'il n'avait cessé de faire, il se coucha sur le côté, il eut quelques convulsions, et expira à six heures et demie du soir.

A l'ouverture du cadavre, nous trouvâmes les parois abdominales resserrées, comprimant fortement les intestins; ceux-ci occupant un très-petit volume, légèrement enflammés extérieurement. L'œsophage contenait un mucus écumeux, jaunâtre; il n'était nullement enflammé. L'estomac était rétréci, ses parois fort épaisses; sa tunique interne offrait des plis très-marqués que l'on appercevait pas à l'extérieur; elle ne nous parut que très-peu enflammée. L'orifice pylorique était blanchâtre; l'intestin duodénum d'un rouge foncé : le reste du canal intestinal était moins enflammé, si on en excepte le cœcum et le rectum qui, tous deux, nous parurent à leur face interne d'un rouge noir, leur tunique interne étant fortement plissée. Nous trouvâmes dans l'intestin rectum, deux petits fragmens

blanchâtres, qui nous parurent être du muriate oxigéné de mercure; le point sur lequel ils reposaient était corrodé. La véssie était contractée sur elle-même, les autres viscères contenus dans la cavité abdominale, nous parurent dans l'état ordinaire. Nous ne trouvâmes point d'épanchement dans la poitrine, les poumons étaient un peu rouges, les bronches contenaient un mucus écumeux; le péricarde était immédiatement appliqué au cœur, celui-ci contenait un peu plus de sang du côté droit que du côté gauche; le sang nous parut avoir des deux côtés, à-peu-près la même couleur; nous ne le trouvâmes nulle part coagulé, les sinus et les vaisseaux du cerveau étaient gorgés de sang.

IIIe Expérience.

Le 23 messidor, à huit heures du matin, je fis prendre à un chat de trois mois, ou à-peu-prés, 0,10615 (2 grains) de muriate oxigéné de mercure en poudre. Quelques instans après l'animal eut une salivation très-abondante, il fit des efforts pour vomir, mais inutilement, parce que j'avais eu la précaution de le museler. Vers les neuf heures, il poussa des cris plaintifs. Les douleurs qu'il ressentait le forçant d'être continuellement en

mouvement, il courait çà et là la tête entre les jambes, faisant quelquefois des sauts. Il se coucha enfin sur le côté, la respiration devint difficile, sonore; l'animal qui ne donnaït aucun signe de douleur, lorsqu'on lui mettait le pied sur la queue ou sur une patte, se réveillait et faisaït plusieurs pas, lorsqu'on exerçait sur l'abdomen des pressions un peu fortes. Il expira à midi un quart. A l'ouverture du cadavre, nous trouvâmes les parois abdominales resserrées. L'estomac et les intestins légèrement enflammés à leur face externe; l'œsophage rempli d'un liquide jaunâtre écumeux; l'estomac contracté, rapetissé; sa face interne présentait des plis très-marqués que l'on observait point à l'extérieur, elle était rouge, enflammée, légèrement corrodée dans quelques points de son étendue. L'orifice pylorique était blanchâtre; le duodénum rouge très-enflammé; son diamètre rétréci ainsi que celui de tout le canal intestinal, la face interne du cœcum noirâtre, le rectum très-enflammé offrant à sa face interne des plis très-prononcés sur-tout vers la partie inférieure. La vessie contenait de l'urine. La face externe des reins était injectée; le pancréas plus rouge que dans l'état ordinaire, il n'y avait point d'épanchement dans la poitrine, les poumons étaient flasques, ridés,

d'un très-petit volume ; nous ne trouvâmes point de liquide épanché entre le péricarde et le cœur ; celui-ci contenait une petite quantité de sang. Le côté droit en contenait un peu plus que le gauche ; les vaisseaux du cerveau étoient gorgés. Nous n'avons trouvé nulle part le sang coagulé.

IVe EXPÉRIENCE.

Je donnai 0^{gr}, 5308 (un grain) de muriate oxigéné de mercure, en poudre à un émerillon (*falco esculenta*) ; demi-heure après la prise du poison, l'animal baissa la tête, les yeux se fermèrent, la respiration devint haute et fréquente, il rendit une grande quantité de mucus blanchâtre. Bientôt ne pouvant se soutenir sur ses pattes il tomba sur le côté. Quelques instans avant d'expirer, il se manifesta un tremblement général.

Nous trouvâmes l'œsophage enflammé, rempli d'un mucus verdâtre ; le premier estomac rouge extérieurement, sa face interne sillonnée par des plis verticaux très-prononcés, était couverte d'un enduit blanchâtre, sur lequel nous retrouvâmes quelques parcelles de muriate oxigéné de mercure ; le second estomac rouge extérieurement, était en-

veloppé dans toute sa face interne par une couche albumineuse très-épaisse. Nous l'enlevâmes et nous trouvâmes la membrane muqueuse légèrement enflammée. Nous ne découvrîmes d'érosion nulle part. Le duodénum était très-enflammé, le reste du canal intestinal l'était fort peu.

Ve Expérience.

J'injectai dans la veine jugulaire externe d'un chien carlin, bien fort et bien constitué 7. 643 (deux gros) de dissolution de muriate oxigéné de mercure. Quelques secondes après l'introduction des premières gouttes du liquide, l'animal fit des mouvemens de déglutition, la respiration devint haute, sonore : les mouvement du thorax, d'abord très-marqués, diminuèrent peu-à-peu, et il expira en moins d'une minute à compter du premier coup de piston. A l'ouverture du cadavre je trouvai le systême veineux gorgé de sang ; l'oreillette et le ventricule du côté droit très-distendus ; le sang me parut un peu plus consistant qu'il ne l'est ordinairement chez un animal qui vient d'expirer ; quoique je ne l'aie trouvé coagulé nulle part, cependant j'ai cru m'appercevoir qu'il avait un peu la consistance gélatineuse.

Les vaisseaux du cerveau étaient dans leur état ordinaire.

VIe EXPÉRIENCE.

J'injectai dans la veine jugulaire externe d'un chien, 30. 572 (une once) d'eau distillée dans laquelle j'avais fait dissoudre 26,54 (un demi-grain) de muriate oxigéné de mercure. Immédiatement après l'injection, l'animal poussa quelques cris, il fit des efforts pour vomir, la respiration devint rare, les mouvemens du cœur imperceptibles, et il expira une minute, ou à-peu-près, après l'introduction des premières gouttes du liquide.

L'inspection cadavérique ne nous présenta rien de particulier.

VIIe EXPÉRIENCE.

J'appliquai sur la tête d'une chouette (*strix passerina*) un emplâtre de thérébentine légèrement saupoudré de muriate oxigéné de mercure : l'animal survécut deux jours sans en paraître incommodé ; pendant tout ce tèms il mangea les alimens que je lui présentai:

Je le trouvai mort le 3e jour à huit heures du matin.

La surface sur laquelle j'avais appliqué le poison était corrodée, les environs de l'escarre étaient rouges, gonflés, le tissu cellulaire subjacent infiltré. Je trouvai sur les parties latérales de la tête une assez grande quantité d'un liquide grisâtre, purulent, épanché entre le tissu cellulaire et le péricrâne : celui-ci était décollé, je l'enlevai avec la plus grande facilité. Je ne trouvai point d'autres traces du poison.

VIIIe Expérience.

Le 23 messidor, huit heures du matin, après avoir rasé la tête à un chien de haute taille, dans l'étendue de quelques pouces, j'y appliquai un emplâtre de thérébentine, de la grandeur d'un écu de six francs, saupoudré de muriate oxigéné de mercure. Peu de temps après l'opération, l'animal parut ouvrir les yeux avec peine, la tête devint douloureuse, il la soutenait avec difficulté. Après avoir cherché long-temps une place où il pût se reposer, il se coucha et dormit. Vers les dix heures il eut quelques convulsions, d'abord légères, mais qui devinrent bientôt violentes et générales.

L'animal respirait avec beaucoup de difficulté, il but de l'eau à plusieurs reprises.

Les convulsions diminuèrent peu-à-peu, la tête

devint plus libre, moins douloureuse, il se leva vers les deux heures et mangea quelques alimens que je lui jettai.

Le reste de la journée se passa à-peu-près dans le même état. Il vomit pendant la nuit et eut des déjections alvines très-abondantes.

Le lendemain je le trouvai couché; la tête était très-enflée, les yeux rouges, il avait des convulsions. J'essayai, mais inutilement, de le faire lever, il ne put se soutenir sur ses quatre pattes. Vers le soir les convulsions avaient un peu diminuées, l'enflure de la tête était moindre: l'animal essaya de faire quelques pas, il y parvint mais avec beaucoup de difficulté; il retombait toujours sur le derrière, le membre sur lequel il voulait s'appuyer se fléchissait par des mouvemens successifs, la tête était tremblante, le corps agité de mouvemens continuels; il mangea quelques alimens que je lui présentai, mais j'apperçu que la déglutition se faisait avec beaucoup de difficulté.

J'enlevai le 3e jour l'emplâtre que j'avais appliqué sur la tête, il avait formé une escarre très-considérable; en la comprimant je fis sortir des parties latérales une grande quantité de pus épais et grumeleux.

L'animal a eu les jours suivans quelques convulsions mais légères, et de peu de durée, la plaie de la tête supure abondamment, l'escarre ne tardera pas à se détacher, et je ne doute pas qu'avant peu de jours il ne soit rétabli.

Des expériences que je viens de citer, il résulte 1°. que le muriate oxigéné de mercure agit sur les animaux à-peu-près de la même manière que sur l'homme; que pris à la dose de quelques grains, il entraîne la mort, lorsque l'animal auquel on le fait prendre, ne parvient pas à s'en débarrasser par le vomissement.

2°. Qu'appliqué à l'extérieur, il occasionne une série d'accidens qui semblent appartenir à la lésion du systême nerveux; tels sont le tremblement général, les convulsions, etc.

3°. Qu'introduit dans les vaisseaux sanguins à la plus petite dose, il détermine la mort avec une promptitude extrême, mais les accidens qui la précèdent et l'amènent dans ce cas, ne sont pas les mêmes que dans les deux premiers.

Je termine là ce que j'avais à dire de l'action qu'exerce le muriate oxigéné de mercure sur les organes des animaux vivans. Des expériences plus nombreuses, faites sur des animaux de différentes

espèces, auraient pu me mener à de très-grands résultats. C'eût été le moyen de jetter quelque jour sur la manière dont ce sel agit ; j'aurais pu, en comparant ses effets sur des organes et sur des individus de sensibilité différente, montrer dans quels rapports ils sont avec cette même sensibilité ; j'aurais pu appliquer les données, que j'eusse obtenu sur l'action de ce sel, à une foule d'autres substances qui paraissent avoir la même manière d'agir ; mais ce travail eût exigé des moyens qui ne sont point à ma disposition. J'en présente aujourd'hui l'ébauche, en attendant que les circonstances me permettent de le continuer.

De l'Imprimerie Expéditive, rue St.-Benoit, faubourg Germain, N°. 21.